



APPEL À PROJETS 2023 OCCITANIE

Dispositif d'accompagnement des ménages vers
une sortie durable de la précarité énergétique

Dossier de candidature

Nom de la structure :

Consignes

Vous êtes invités à renseigner les deux parties du dossier de candidature, à savoir la partie A "Présentation du projet" ainsi que la partie B "Évaluation du projet" relative aux critères d'attribution spécifiques dont voici la pondération :

Accompagnement des ménages modestes à la rénovation complète et performante	Pondération
Reproductibilité	17%
Expérience, connaissance & travail en réseau	17 %
Type d'accompagnement proposé	17 %
Cohérence technique du projet dans le temps	17 %
Mesures d'impact de la performance	17 %
Critère libre	15 %
	TOTAL 100 %

Exemples d'actions pouvant être valorisées dans le cadre du critère libre :

Recours aux énergies renouvelables
Recours aux matériaux bio-sourcés
Actions de formation à destination des professionnels de l'accompagnement
Actions de coordination des acteurs d'un territoire donné
Mobilisation des locataires
Médiation bailleurs-locataires
Actions à destination des copropriétés
Actions à destination des ménages « très modestes »
Actions à destination des femmes, agriculteurs, personnes âgées ou en situation de handicap
Action de tiers-financement (avance de subventions pour la réalisation des travaux)
Financement du reste à charge
Accompagnement post-travaux de prise en main du logement

Merci de respecter la limite de caractères (espaces compris) et les cadres du dossier de candidature. Tout débordement ne sera pas lu. Nous prenons en compte les caractères espaces compris.

Envoi des dossiers par mail à l'adresse **contact-occitanie@energie-solidaire.org**.
Référez-vous au cahier des charges pour visualiser l'ensemble des pièces demandées.

Date limite d'envoi du dossier : 30 septembre 2023 (inclus)

/\ Pensez-y : envoyez-nous votre dossier au plus tôt, sans attendre la date limite ! Cela nous permettra, si besoin, de vous demander des compléments d'information.

A – PRÉSENTATION DU PROJET

1. Résumé du projet *(maximum 2000 caractères)*

2. Qui sont les bénéficiaires directs ?
(Maximum 600 caractères)

3. Quel est le nombre de ménages en précarité énergétique touchés, directement et/ou indirectement ?

(Maximum 600 caractères)

4. Quels sont le budget du projet, le pourcentage de la subvention demandée dans le budget global de l'association, le nombre d'ETP affectés au projet (salariés + bénévoles) et leurs qualifications ?
(Maximum 600 caractères)

5. Quelles sont les étapes de mise en œuvre du projet et sur quelle durée ?

(Maximum 1500 caractères)

B – ÉVALUATION DU PROJET

6. Reproductibilité (17%): Dans quelle mesure le programme faisant l'objet de cette candidature est-il reproductible dans le temps ou sur d'autres territoires ?

(Maximum 2000 caractères)

7. Expérience, connaissance & travail en réseau (17 %) : De quelle expérience dispose l'association dans la réalisation des actions proposées ? Comment l'action s'articule-t-elle avec le travail mené par d'autres structures à vocation sociale et/ou environnementale du territoire ? L'association dispose-t-elle d'une connaissance globale des différents dispositifs existants ?
(Maximum 2000 caractères)

8. Type d'accompagnement proposé (17 %) : L'accompagnement proposé est-il pluridisciplinaire (technique, social, juridique, etc.) et s'inscrit-il dans la durée ? Quel est le parcours d'accompagnement prévu pour aider les ménages et aller le plus loin possible au niveau psychologique, financier, et de la performance énergétique du logement ? Dans quelle mesure le bénéficiaire est-il acteur du projet ? Que prévoit le candidat pour éviter de perdre les ménages durant le projet ?
(Maximum 1500 caractères)

9. Cohérence technique du projet dans le temps (17 %) : Comment les projets proposés s'inscrivent dans une continuité et visent un habitat optimal ? Le projet permet-il de soigner durablement le bâti ainsi que l'habitant qui y vit ? Le projet prend-il en considération les contraintes d'aujourd'hui et de demain (canicules plus récurrentes et plus fortes, coûts de l'énergie élevés, etc.) ?
(Maximum 2000 caractères)

10. Mesure d'impact de la performance (17%) : Comment est encadrée la performance énergétique visée et quels sont les indicateurs de suivi du projet ? Qui assure le suivi ? Quelles sont les compétences techniques de l'association en la matière ou ses partenaires techniques en cas de partenariat ou sous-traitance ? Disposez-vous d'éléments quantitatifs ou qualitatifs attestant de l'efficacité de votre activité ? Une démarche d'évaluation de l'impact de ce projet a-t-elle été entreprise, le cas échéant, selon quelle méthode ?
(Maximum 1500 caractères)

11. Critère libre (15%) : Est-ce qu'il y a un élément de votre projet qui participe à sa plus value et que vous souhaiteriez nous porter à connaissance ? Ce peut-être le recours aux énergies renouvelables et aux biomatériaux, le fait d'orienter votre projet vers un public cible particulièrement précaire, de mener des actions auprès des copropriétés, de mobiliser les locataires ou de faire de la médiation bailleurs/locataires etc. Faites nous part de toute information qui rendrait votre projet distinctif, surprenez-nous !

(Maximum 2000 caractères)